

L'Etat et les jeux, l'état du jeu (II) : impressions, commentaires sur le colloque qui s'est déroulé à l'Assemblée nationale le 30 novembre 2018

*Nous reproduisons pour mémoire en annexe 2, la Question écrite N° : 8721 De M. Christophe Blanchet ( La République en Marche - Calvados ) publiée au JO le 29/05/2018 qui interroge « M. le ministre de l'économie et des finances sur l'avenir des jeux d'argent et de hasard ». Nous remercions Monsieur Blanchet de cette question qui reprend et synthétise avec pertinence (sans nous citer mais ce n'est pas très grave) nos analyses sur la politique des jeux publiées dans différents articles. Pour la première fois un homme politique réinterroge de manière critique la doxa du jeu pathologie maladie. Extrait : « **Malgré l'importance indéniable de ce secteur économique, la manne ludique souffre d'une mauvaise et injuste image. L'exploitation de cette pratique culturelle populaire par des addictologues qui médicalisent cet univers a dévié de leurs objectifs de développement et d'accompagnement.** »*

**Jean-Pierre G. MARTIGNONI-HUTIN**

**Sociologue**

**(janvier 2019)**

-----

*En pleine crise des « gilets jaunes » le « colloque » (1) sur les jeux de hasard et d'argent - (« Jeux d'argent : enjeux et avenir d'un secteur en évolution » préparé depuis plusieurs semaines par Olga GIVERNET - députée REM de l'Ain - et Christophe BLANCHET - député REM du Calvados- et leurs chargés parlementaires (2) ) s'est déroulé comme prévu à l'Assemblée nationale le 30 novembre 2018 dans la prestigieuse salle Lamartine. Invité à cette manifestation par Madame GIVERNET et Monsieur BLANCHET nous donnons nos premières impressions objectives sur cette journée ; commentaires qui n'ont pas prétention à l'exhaustivité.*

***Le Loto du Patrimoine c'est JUPITER qui rejoint FORTUNA***

La solennité du lieu, volontairement choisi par les deux députés, était ambivalente. D'un côté à cause de la violence symbolique de l'endroit, elle ne favorisait pas le dialogue et les interventions spontanées, par ailleurs strictement minutées par un ostensible et disgracieux compteur. Dans le même temps elle indiquait symboliquement l'importance qu'accorde - *c'est nouveau* - (3) la République Des Jeux à ce secteur économique, d'autant que cette manifestation était placée « *Sous le haut patronage de Monsieur Emmanuel Macron Président de la République* » comme l'annonçait le programme et comme l'a souligné en exergue Christophe BLANCHET.

Dans notre article de présentation du colloque (4) nous avons nous mêmes insisté sur ce point, indiquant que ce « haut patronage » *faisait sens* dans un double contexte : privatisation de la FDJ/lancement du *LOTO DU PATRIMOINE* et de *MISSION PATRIMOINE*. Deux jeux (une loterie, un jeu de grattage) qui participent au *bien commun* et correspondent à une *décision politique*, contrairement aux propos du représentant de la Française des jeux (FDJ) présent au colloque, qui s'est approprié un peu vite le succès de ce jeu original qui correspond à la *volonté politique* d'E. MACRON, épaulée activement par le sémillant Stéphane BERNE

(signalons cependant que le présentateur de *Secrets d'histoire*, émission au générique culte (5) vient de pousser un nouveau coup de gueule pour défendre la « rentabilité » de ce jeu citoyen (6) protestation soutenue par la présidente de la commission Culture du Sénat, Catherine Morin-Desailly ( voir annexe 1) Sur ce dossier lire également l'article du Canard Enchaîné - « Un lot Berné » le Canard du 26/12 page 8 - qui raconte comment Bercy a manœuvré pour que le déblocage de 21 millions décidé par le couple RIESTER/DARMANIN suite au premier coup de gueule de BERNE, soit acté uniquement pour 2018/2019 « afin de ne pas créer un précédent inopportun »)

Stéphane PALLEZ et les créatifs de la FDJ ne sont pour rien dans ce jeu qui sort de l'ordinaire. Bref, sans être irrévérencieux mais avec un doigt d'humour, nous dirons que le Loto du Patrimoine « *c'est JUPITER qui rejoint FORTUNA* » et non la FDJ qui invente un nouveau jeu. Ajoutons que le succès populaire de ce loto, qui renoue avec l'Histoire des Loteries, a montré grande nature l'hypothèse que nous défendons depuis longtemps : les jeux d'argent - *cet impôt ludique démocratique volontaire, indolore pour les non joueurs* - pourraient fortement participer au *bien commun* dans le cadre d'une Politique Des Jeux nationale ambitieuse qui refuse le diktat rigoriste et les mensonges scientifiques de la *doxa* du jeu pathologie maladie, clan dominateur surreprésenté à l'immense table ronde du colloque (voir ci après) au détriment des chercheurs, universitaires, journalistes spécialisés... et en l'absence de joueurs.

### **Christophe BLANCHET et Olga GIVERNET = « construire une politique nouvelle du jeu en France ».**

Dynamique, volontaire, positif, enthousiaste Christophe Blanchet a été très consensuel tout en étant ferme. Il a ouvert le colloque avec Olga GIVERNET soulignant la volonté des pouvoirs publics de construire « une politique nouvelle du jeu en France ». « la privatisation de la FDJ étant au cœur de cette politique ». Il a souligné ( pouvait-il faire autrement ?) que les questions *du jeu des mineurs, de l'addiction, du blanchiment* étaient importantes. Après avoir précisé qu'une synthèse du colloque serait envoyée au Président de la République, aux différents ministères et groupes d'études de l'Assemblée Nationale il a affirmé le souhait du gouvernement de mettre en place « *une belle politique des jeux en France* » qui puisse « *protéger et libérer* ». On retrouve le fameux « en même temps » de la REM qui peut apparaître cependant parfois comme une injonction paradoxale. Ceci dit tout est possible si la volonté politique est là, l'orientation claire et la volonté d'avoir une approche systémique novatrice affirmée.

La très féminine et très charmante députée Olga GIVERNET a - honnête - reconnu que c'était un secteur « *qu'elle ne connaissait pas au départ* » mais « *qu'elle continuait à apprendre* ». Réaliste, elle a souligné que les jeux d'argent étaient « *une activité qui enrichit notre pays* » s'opposant de fait à Charles Coppolani ( ARJEL) qui a défini le jeu comme « un produit dangereux ». Les belles paroles prononcées par Olga GIVERNET rompent avec le discours médical qu'on entend depuis des années sur les jeux d'argent et marquent une rupture avec la néo-prohibition souhaitée par la *doxa* du jeu pathologie maladie. Elles indiquent que les jeux sont une activité économique féconde, une pratique sociale et culturelle « riche » d'une longue histoire non une maladie.

La députée de l'Ain a rappelé que le *principe des JHA* était l'interdiction avec de multiples dérogations. Mais là on peut s'interroger : le temps n'est-il pas venu dans le cadre d'une « *une politique nouvelle du jeu en France* » d'en finir avec « *ce genre d'hypocrisie que les Français ne supportent plus* » (et pas seulement les gilets jaunes). Si on l'on veut « libérer » l'économie des jeux, ouvrir le marché à la concurrence, privatiser la FDJ... ne faut-il pas commencer par dépoussiérer les vieux textes prohibitionnistes qui, de fait, sont en contradiction totale avec la réalité.

La Députée de l'Ain a ensuite regretté que sa proposition de loi n'ait pas été retenue tout en souhaitant que tout « soit mis sur la table ». Nous ne pouvons qu'approuver ces propos qui soulignent une volonté de changement, de transparence, tout en soulignant qu'il faut aussi peut être savoir « renverser la table » notamment si on s'aperçoit que certains hauts fonctionnaires - à Bercy, dans les ministères de tutelle, à l'arjel, à la FDJ ...- ne veulent surtout pas changer les

choses, ne veulent surtout pas d'une autorité de régulation unique ( comme l'atteste les conclusions du rapport de la Cour des comptes et « la réponse - anonyme - du Ministère » publiée dans ce rapport). Et on pourrait en dire autant des addictologues, des associations, de l'observatoire des jeux qui, à part de nouvelles mesures liberticides, n'ont pas grand-chose à dire sur la Politique Des Jeux de la France mais souhaitent surtout préserver l'usine à gaz qu'ils ont construit.

**Malgré quelques postures sur le jeu responsable ( mais pouvait-il faire autrement ?) Monsieur Lantieri pour la Française des jeux a souligné avec force les fondamentaux économiques, fiscaux et sociétaux de la FDJ.**

Les propos préliminaires du représentant de la FDJ ont été quand même un peu curieux. Charles Lantieri a précisé que les fondamentaux de la FDJ étaient « *l'intérêt général, la protection des joueurs, la lutte contre l'addiction, le jeu des mineurs, le jeu illégal....* ». Nous retrouvons là toute l'hypocrisie de *l'ancien monde* et, au-delà, celui de l'État Croupier. La mission principale de la FDJ - ne nous mentons pas - c'est de vendre des jeux et d'en vendre le plus possible et elle le fait très bien. C'est un discours de *vérité* que veut la REM, les gilets jaunes et l'ensemble des Français... dans ce domaine comme dans d'autres...

Encore plus surprenant, concernant la privatisation de la FDJ, le Directeur Général délégué de la Française des Jeux a précisé que « *la loi ne modifiait pas le secteur des Jeux en France, ne modifiait pas le champ du monopole* » : « *on ne l'étend pas, on ne le rétrécit pas* » Affirmation vertement contestée par Emmanuel de Rohan-Chabot (ZEturf, ZEBet) dans son intervention : « *non Monsieur Lantieri on va pas continuer comme avant* » ! ( confer l'article d'Emmanuelle DUCROS dans l'Opinion du 3 juillet 2018 : Emmanuel de Rohan-Chabot : «La privatisation de la FDJ va remettre à plat des règles du secteur») Et en effet pourquoi privatiser la FDJ si cela ne change rien, si cela ne « libère » pas les énergies, ne profite pas à notre économie, ne profite pas aux joueurs ?

Charles Lantieri a ensuite (trop) longuement parlé des risques de sante publique ( mais pouvait-il faire autrement ?) affirmant « *qu'on peut toujours faire mieux mais qu'on était le pays le mieux placé en matière de prévention* ». Il faut savoir que la FDJ a « renoncé » à exploiter le Rapido et plus récemment a réduit ( EN CATIMINI les joueurs apprécieront) le TRJ de Cash 500 000 euros , subissant à nouveau - on croit rêver - le diktat d'une petite association parisienne.

*(confer nos différents articles - et notamment « HARO SUR LES JEUX DE GRATTAGE : Alors que sortira le 3 septembre Mission Patrimoine, un jeu de grattage voulu par le Président de la République pour restaurer les monuments historiques, la doxa du jeu pathologie maladie se déchaîne dans la presse contre ces loteries instantanées qui pèsent 50 % des ventes de la Française des jeux » (13 pages, 26 notes, aout 2018, publié sur CASINO LÉGAL FRANCE 3/9/2018) - ou nous dénonçons le diktat de la doxa du jeu pathologie maladie qui a obligé la FDJ a sacrifié Rapido sur l'autel de la doxa avec quelques députés rigoristes et SOS Joueurs. Doxa qui souhaite désormais détruire doucement mais surement la vache à lait de la FDJ : les jeux de grattage et notamment Cash 500 000 euros. Il faut lire les propos scandaleux du responsable de l'Observatoire des jeux contre les jeux de grattage et contre la FDJ publiés dans Libération cet été (Charlotte Belaich, « Accros au grattage : à la FDJ, de l'huile sur le jeu », Libération 25 juillet 2018 pages 14,15)*

Heureusement après toutes ces postures en matière de jeu responsable et de RSE, M Lantieri est passé à des choses plus sérieuses : *aux réalités économiques, fiscales et sociétales de la FDJ*, regrettant curieusement au passage « qu'il n'avait pas souvent l'occasion de commenter l'impact positif de la FDJ » ( *De la faute à qui Monsieur Lantieri ? en finançant la doxa du jeu pathologie et les associations anti jeu vous avez fait entrer le loup dans la bergerie et cela vous oblige à faire du gambling bashing en permanence. Si la FDJ avait accordé un peu d'attention intellectuelle à ses clients et aux chercheurs sociologues, historiens, ethnologues,*

*économistes, anthropologues, elle aurait pu avoir du « grain à moudre scientifique » pour décrire la réalité de la FDJ*

L'Opérateur de Boulogne apporte chaque année 3,4 milliards à BERCY, ce qui représente 1% du budget de l'État. L'Insee a même calculé récemment que cela représentait 0,2% du PIB. Autres chiffres cités par Charles Lantieri - chiffres qui devraient inviter les députés REM et à ceux de l'opposition à donner un coup de frein aux addictologues - les retombées en matière d'emploi. La Française des jeux draine 55000 emplois notamment dans les commerces de proximité à forte sociabilité que sont les Bras Tabacs Presse (BTP) qui représentent ¼ des emplois des 30 000 Points de vente (PDV) de la FDJ. Monsieur Lantieri a poursuivi en précisant que la FDJ continuait activement son plan de digitalisation et de numérisation des PDV *pour faire jouer plus, plus facilement et favoriser l'expérience client*, sans se rendre compte de la contradiction que cela représentait par rapport à ses propos antérieurs.

Il a également souligné que l'opérateur historique des loteries- à la pointe en matière de terminaux optiques - vend sa technologie à différents pays et notamment à Israël. Par contre il a oublié de préciser que les milliards de tickets de grattage sont fabriqués au Canada et aux ETUN, ce qui alourdi la trace carbone de la FDJ et apparaît contradictoire avec une industrie des jeux nationale. Reconnu dans le monde entier pour fabriquer ces produits « très complexes » que sont les billets de banque, à travers l'activité de la Banque de France (8) - notre pays est sans doute aussi capable de produire de « simples » cartes à gratter, même si ces petits bouts de carton colorés « sophistiqués » doivent être totalement sécurisés.

**Pour Jean François COT « L'État bricole une politique des jeux dans l'urgence » et « les casinos sont un secteur méconnu ». Mais le Président de Casinos de France n'a pas dit ce que son syndicat « aurait pu faire » « n'a pas fait » depuis dix ans pour « faire connaître » ce secteur « méconnu »**

Fortement applaudi Jean François COT (JFC) pour le syndicat professionnel Casinos de France (CDF) a fait une intervention remarquable, remarquée, pleine de tact, d'intelligence et de culture. Il a cité COCTEAU. Après avoir rappelé les fondamentaux de la profession ( *201 exploitations qui travaillent dans le jeu, l'animation, la restauration et sont des PME de 20 à 300 salariés ; 15000 emplois directs, 35 000 indirects ; 55% du PBJ qui part en prélèvement multiples et variés*) JFC a salué les rapports du Sénateur TRUCY. Ce petit rappel historique était important. Par contre Jean François COT a eu la dent plus dure sur la situation actuelle en matière de Politique des Jeux : *« il n'y a pas de réflexion d'ensemble malgré les rapports de la Cour Des Comptes (CDC) et ceux de l'assemblée nationale » ; « l'Etat bricole dans l'urgence » ; « les casinos sont exclus et tenus en dehors des débats »*

Après avoir souligné la décroissance structurelle des casinos (- 25% de 2008 à 2014 et les résultats de la saison dernière - 2017/2018 - récemment publiés ne sont pas terribles : +0,5% ; *confer lescasinos.org du 30 décembre 2018 : « L'activité ralentit dans les casinos français »*) provenant de l'interdiction de fumer, du contrôle aux entrées, de l'autorisation des jeux d'argent en ligne en 2010.... il a rappelé que son organisation était favorable à une autorité de régulation unique qui lui paraît « indispensable » .

*(Rappelons que l'activisme de certains hauts fonctionnaires a obligé Bruno Lemaire à intervenir, le secteur des casinos n'est - pour le moment - plus concerné par cette autorité unique alors que c'était une préconisation centrale des sages de la rue Cambon. Cela confirme nos propos antérieurs, les politiques - et notamment les parlementaires REM, le gouvernement - devront s'imposer s'ils veulent « une nouvelle politique des jeux » qui ne soit pas peu ou prou systématiquement détricotée dans l'ombre par « les administrations »)*

Monsieur COT a condamné le fait que « l'offre globale de jeu » ne cesse d'augmenter notamment à cause de la FDJ *« qui sort un jeu nouveau tous les 15 jours »* et fait beaucoup de prosélitisme ludique à travers ses publicités. Pour le responsable de Casinos de France *« la population ludique n'est pas extensible à l'infini »* JF COT a également critiqué *« l'absence des » administrations »* au colloque. Christophe Blanchet répondant du tac au tac en précisant *qu'il y avait » le pouvoir législatif » et « le pouvoir exécutif »*

Nous souhaitons cependant en tant que chercheur apporter une petite contradiction au président COT quand il a précisé en exergue que les casinos étaient « *une secteur mal connu* » En mauvais *moussaillon* sociologue nous voudrions rappeler au *vice-amiral* COT que la profession n'a pas fait grand chose ces dernières années pour *se faire connaître*, redorer son image auprès des politiques, valoriser ce secteur (*à travers des recherches, des monographies, des sondages, des fondations, des colloques, des focus sur les métiers du jeu, des portraits sur les figures de la profession, des livres, des articles, des films, des séries...*) dans toutes ses composantes et richesses, montrer l'importance sociale et culturelle des casinos dans les *territoires*, éclairer la sociologie des nombreuses populations qui les fréquentent (pour jouer, se distraire, s'amuser, danser, draguer, se retrouver, boire un verre, passer une bonne soirée, se restaurer...) souligner les spécificités des personnels qui y travaillent 365 jours par an de jour comme de nuit... Bref comme nous l'avons dit à de multiples occasions LA FRANCE POSSEDE UN PATRIMOINE CASINOTIER EXCEPTIONNEL.... QUI POURRAIT ETRE DAVANTAGE VALORISE » (7) Pingre pour financer des recherches, avec parfois un esprit matamore dans certains groupes, manquant d'ambitions stratégiques collectives, la profession - souvent désunie - n'a pas fait grand-chose ces dernières pour valoriser *collectivement* ce patrimoine, préférant le lobbying ministériel et parlementaire à l'investissement dans la recherche, pour récolter des victoires à la Pyrrhus, gagnées le plus souvent sur le dos des joueurs.

**Dominique de BELLAIGUE : « seule la volonté politique permet de développer les paris hippiques »**

Pour les courses Dominique de BELLAIGUE administrateur du GIE PMU a fait une intervention pleine de sérieux indiquant au final que « *seule la volonté politique permet de développer les paris hippiques* ». Le Président BELLAIGUE a rappelé les principaux chiffres de la filière hippique et de ses métiers : 230 sociétés de courses dans 68 départements, 6000 bénévoles, 13300 points de vente PMU dont 9000 communs avec la FDJ. Il a souligné le rôle historique des courses pour l'amélioration de la race chevaline et le rôle central joué par le Ministère de l'agriculture dans l'économie hippique Favorable à une autorité de régulation unique il a proposé néanmoins qu'il y ait deux collèges (online et offline) avec comme préalable 1/ que le ministère de tutelle conserve des prérogatives notamment pour arrêter avec la profession le calendrier des courses 2/ que la « nouvelle politique » des jeux en France continue d'assurer « l'équilibre des filières ». Il y a là une vraie question, une question complexe, ce fameux équilibre des filières qui pourrait poser problème vis à vis de Bruxelles, qui ne comprend pas toujours l'exception française et ici l'exception ludique française.

**Emmanuel de ROHAN-CHABOT «le modèle de taxation nous amène à tuer des gens !! »**

*Beau parleur*, charismatique Emmanuel de Rohan-Chabot pour les paris hippiques sur internet a bien parlé. Il a précisé que les jeux en ligne représentaient 1 milliard d'euros de PBJ et que 50% de cette somme revenait au fisc. Il a salué le travail de l'ARJEL qui surveille, empêche les mineurs de jouer... sans omettre de signaler que le bilan objectif de l'autorité de régulation c'est aussi : 14 opérateurs actuellement contre 45 en 2010, 500 millions d'euros de pertes cumulées pour les opérateurs même si les trois segments connaissent une évolution différente : croissance forte pour les paris sportifs, attrition lente pour le poker, paris hippiques en ligne réellement en concurrence seulement depuis la séparation des masses en 2015. Le *cheval de bataille* du responsable de ZTURF c'est bien entendu la fiscalité et ses propos ont résonné très fortement alors qu'on nous bassine depuis plusieurs années sur la politique de jeu responsable, l'addiction...

Monsieur de Rohan-Chabot a précisé : « qu'il était taxé sur les mises et donc qu'il avait intérêt à privilégier les joueurs qui perdent et qui perdent trop car ceux-là sont rentables » ; affirmant « *que ce modèle de taxation amène à tuer des gens* » Accusant ensuite la FDJ à la fois de « faire du casino en ligne » et de sortir toute sorte de jeux nouveaux, il a précisé que la FDJ ne doit pas avoir « le monopole des casinos en ligne. »

**Contradictions , approximations, conflits d'intérêts, mensonges scientifiques... la doxa du jeu pathologie maladie surreprésentée au colloque veut toujours plus de mesures liberticides**

La doxa du jeu pathologie maladie ( scandaleusement sur-représentée à la grande table ronde du colloque) et l'arjel sont intervenus longuement pour redire des banalités contestables (et contestées scientifiquement à l'international et par nous en France) et déjà entendues mille fois : *le jeu est une affreuse drogue, la situation est catastrophique en matière d'addiction* (et le sera encore plus dans quelques années d'après Charles Coppelani). Cette caste proposant de nouvelles mesures liberticides pour juguler cette pandémie imaginaire sans se soucier des conséquences économiques et fiscales de la néo-prohibition qu'elle propose. Si l'on inclut le directeur de l'ARJEL qui a beaucoup parlé d'addiction, les représentants de la doxa du jeu pathologie maladie - une pieuvre aux multiples visages prêt à tout pour défendre son business - n'étaient pas moins de 5 :

1. *Lucia Romo* Professeur de Psychologie, auteur peu favorable aux dialogues entre chercheurs de disciplines différentes mais que nous admirons pour sa capacité à sortir des ouvrages très joyeux sur l'addiction avec une très grande fréquence et à réaliser des enquêtes de terrain en un temps record : *La dépendance aux jeux vidéo et à l'Internet(2012) Soigner les addictions par les TCC(2013) Surmonter un problème avec les jeux de hasard et d'argent(2014) Surmonter un problème avec l'alcool (2015)*
2. Charles coppelani,(BERCY, ARJEL)
3. La « vénérable » Jeanne Étienne pour l'Observatoire des jeux (ODJ/BERCY) qui n'a pas dit un mot bien qu'étant à la table ronde des personnes *autorisées à prendre la parole*. Il est vrai que sa Thèse en biochimie/génétique n'en fait pas une spécialiste du jeu, ce qui ne l'a pas empêché de devenir Présidente de l'Observatoire des jeux par le mystère des réseaux et cooptations parisiennes.
4. JM COSTES (ODJ/BERCY) passé directement de l'observatoire des drogues à l'observatoire des jeux (*observatoire - crée par « bibi » MARC VALLEUR, CHRISTIAN BUCHER et un avocat parisien*) par le mystère des réseaux et cooptations parisiennes, après avoir été viré de l'observatoire des drogues pour avoir écrit des tribunes favorables aux salles de shoot (*voir annexe 3 la situation dramatique du quartier qui a accueilli la salle de shoot du 10 ° arrondissement à Paris : « Salle de shoot : comment l'insécurité ruine les commerçants du nord de Paris » par Guillaume Poingt (le figaro du 18/9/2018)*)
5. La responsable de SOS joueurs, en partance pour le we valise à la main ?, a prononcé vite fait quelques paroles contradictoires, réductrices, liberticides, subjectives sans signaler bien entendu qu'elle était en conflits d'intérêts depuis 20 ans à cause de l'argent qu'elle reçoit des opérateurs.

***SOS joueur est pris dans une posture rigoriste anti jeu et dans des contradictions insolubles, qui l'oblige à une fuite en avant pour demander toujours plus de mesures liberticides***

*Armelle Achour Gaillard (AAG) a précisé* « quelle n'était pas forcément pour le monopole mais qu'il fallait bien « réfléchir » à la manière dont on allait privatiser la FDJ « Ce qui a bien dû faire rire Bruno LEMAIRE absent du colloque mais très au fait de ce dossier. On va avoir des opérateurs » a-t-elle ajouté intéressée, autant dire de nouveaux financements pour SOS joueurs, « avide » de diversifier ses revenus. La responsable de cette petite association historique ( dont l'accompagnement humain des joueurs concernés et de la famille entourage n'est pas ici contesté) a comme d'habitude citer ses propres statistiques (invérifiables, jamais analysées par des chercheurs) sans se rendre compte qu'elle dévoilait indirectement l'épiphénomène que représente l'addiction. « J'ai accompagné 35 000 joueurs en 30 ans » a-t-elle affirmé. 1200 joueurs par an qui ont des problèmes de jeu ça fait peu au regard de la population joueuse ( 30 millions de joueurs simplement pour la FDJ, 37 millions d'entrées par an dans les casinos) d'autant que 21 % des

personnes qui fréquentent SOS joueurs seraient d'après AAG en « invalidités psychiatriques », 7  
personnes donc dont on peut donc supposer qu'elles avaient des problèmes avant de se mettre à jouer.

Mais le nouveau cheval de bataille de SOS joueurs ( après les jeux de casino, les machines à sous, le poker en ligne...) ce sont les jeux de grattage ( jeu « particulièrement » addictif...mais tous les jeux d'argent sont « particulièrement » addictifs pour la doxa) et le jeu des mineurs. Après avoir dit qu'il y avait des « suicides de joueurs » ( sans dire combien et en oubliant bien entendu les travaux de Durkheim sur cette question éminemment sociologique qu'est le suicide, qui renvoie au social et non à une psychologie égotiste des comportements) AA Gaillard s'est enfoncée dans ses contradictions, sa vision rigoriste anti jeu soulignant son impuissance et la stupidité des mesures qu'elle a elle-même imposées aux opérateurs et notamment à la FDJ.

« On a baissé le TRJ de Cash 500 000 euros mais on n'a pas vu d'impact, donc ce n'est pas le seul paramètre à prendre en compte » Pour le jeu des mineurs et à cause de cette vision anti sociologique elle a auto souligné à nouveau son impuissance annonçant « plus on interdit aux mineurs, plus ça attire » sans se rendre compte qu'elle dénonçait elle-même les mesures liberticides qu'elle impose par ailleurs et de citer aussi « les pochettes de Noël de la FDJ » qui permettent de « gratter en famille ». Oh mais quel scandale ! La FDJ qui finance SOS joueurs appréciera. Et de dénoncer ensuite le fait - autre scandale !! - « qu'un joueur sur quatre à des joueurs dans sa famille » semblant découvrir la socialisation ludique intra familiale, semblant également découvrir tardivement - pour le dénoncer - que « les joueurs sont souvent multi jeux »

***La Française des jeux reconnaît que le fait qu'elle finance la doxa du jeu pathologie maladie ( SOS joueurs, le chu de Nantes....) entraine un conflits d'intérêt, c'est courageux, honnête... bien que tardif.***

Bref on l'a compris par ses commentaires au raz des pâquerettes, SOS joueurs dévoile sa méconnaissance de certains concepts ( *socialisation ludique primaire, secondaire ; transmission ludique intergénérationnelle notamment chez les turfistes, sociabilité ludique groupale ou intra familiale, esprit joueur, culture ludique...*), son absence de compréhension sociologique du Fait Social considéré, sa mauvaise fois intéressée. Elle oublie aussi son propre rapport biographique aux jeux d'argent (AA Gaillard est l'ancienne épouse d'un joueur excessif) et enferme au final depuis 20 ans cette association dans une posture anti jeu et dans des contradictions insolubles, qui l'oblige à une fuite en avant pour demander toujours plus de mesures liberticides ( *interdire les publicités pour les jeux de grattage, réduire encore plus le TRJ des jeux de grattage...* ) tout en ne faisant pas trop de bruit afin de préserver les subventions généreuses qu'elle reçoit des opérateurs (et notamment celles de la FDJ ) Argent sur lequel A. ACHOUR est très discrète ( elle a refusé de répondre à une journaliste de Libération qui l'interrogeait sur ce point )car elle sait très bien qu'il est source de « conflits d'intérêts ».

Sur ce registre *la responsable « jeu responsable »* de la FDJ présente au colloque a été - cela nous a agréablement surpris les temps changent, bravo Madame - plus honnête et transparente que SOS joueurs. Après avoir précisé que son équipe de 7 personnes chargées de ce dossier s'activait pour promouvoir une politique de jeu responsable dans le cadre de la RSE de la FDJ, et notamment en formant 57 revendeurs référents dans toute la France plus particulièrement sensibilisés au jeu excessif, elle a souligné que le fait que la FDJ finance la doxa du jeu pathologie maladie ( SOS joueurs, le CHU de Nantes à hauteur de 3 millions d'euros, de nombreux autres addictologues parisiens .... l'association Crésus. Etc...) posait un problème de « conflit d'intérêts ». De la part d' une représentante de la FDJ, c'est nouveau, courageux, honnête... bien que tardif. Mais il faut maintenant que l'opérateur de Boulogne en tire les conséquences. Quant à la doxa qui ne serait plus financée par les opérateurs ou par des subventions, elle retrouverait son indépendance. Comme cette doxa nous répète depuis des années qu'il y a des milliers de joueurs addict (1% des joueurs) et des millions de joueurs à risque modéré mais qui risquent de tomber dans le jeu

compulsif, elle trouverait là une source de financement naturelle avec tous ces joueurs malades du jeu mais avides de se faire soigner.

8

**On peut s'interroger pour savoir si CHARLES COPPOLANI, n'a pas tenu un discours catastrophiste, alarmiste, passéiste, rétrograde, hygiéniste, moralisateur qui outrepassé l'objectivité qu'on attend du régulateur ?**

Le *gambling bashing* s'est accentué avec *l'intervention austère d'un homme en gris*, - Charles Coppolani (CC) - un ancien de BERCY, qui a tenu un discours catastrophique, dirigiste dépassant sans doute largement la modération et l'objectivité qu'on attend d'un agent de l'État, chargé en outre uniquement de la régulation des jeux en ligne.

C'est pour cette raison que nous sommes intervenus vivement pour préciser que *ce n'était certainement pas au régulateur de définir la Politique des jeux de la France mais au gouvernement à la représentation parlementaire des deux chambres avec le concours des joueurs*, ce qui a causé quelques émois dans l'assistance politiquement correct parisienne, souvent policée par posture ou convenance, alors que notre souhait était parfaitement légitimiste, outre le débat ancien sur les AAI qui ne saurait se substituer aux politiques. En outre l'opinion personnelle de Monsieur Coppolani, qui transparaisait dans son discours subjectif et moraliste sur les jeux d'argent et *leur évolution dans la modernité numérique*, n'a que peu d'intérêt au regard de cette politique nationale, qui a des conséquences positives non négligeable sur l'économie, l'animation des territoires, la filière cheval, la fiscalité, le tourisme, le rayonnement de la France....

Le patron de l'Arjel a commencé par dire froidement *que le jeu était un « produit » dangereux*, reprenant la terminologie des addictologues. Si le jeu est un « produit » dangereux et non une pratique sociale et culturelle il faut rapidement l'interdire Monsieur Coppolani ! « L'actuel » directeur de l'ARJEL a précisé ensuite, comme s'il le condamnait personnellement, comme s'il le regrettait, *que « les jeux d'argent » se banalisaient » se « désacralisaient » qu'on avait désormais un jeu « décomplexé » notamment chez les jeunes* et que les joueurs ( oh mais que c'est affreux !!) « étaient même fiers de gagner » par exemple dans les paris sportifs et qu'avec la conjonction jeu vidéo/jeu d'argent en ligne, il y aurait *« de plus en plus de problème d'addiction »*.

Bref un discours dont on peut se demander s'il n'était pas rétrograde, passéiste, alarmiste, moraliste ? Tout ce qui fait la richesse, la fécondité culturelle, l'intérêt du *gambling* et la modernité digitale du *e gambling* semblait occulté ou présenté par le directeur « actuel » de l'ARJEL de manière négative, catastrophique, tendancieuse. Avait-on là : une analyse des pratiques ludiques contemporaines ou de la morale ? la vision technocratique d'une pratique sociale ? la vision liberticide d'une passion populaire ? une négation finalement de la loi de 2010 votée par le législateur qui a voulu offrir plus de concurrence, plus de liberté, plus de choix aux joueurs et plus de confort à l'ère du numérique.

**Monsieur Coppolani est-il l'archétype du haut fonctionnaire de BERCY qui veut décider ce qui est bon pour les français ( et notamment pour ceux qui jouent) sans avoir de compte à rendre à personne ?**

Les propos du Président de l'ARJEL résonnaient étrangement à la vieille d'une manifestation des « gilets jaunes » qui allait faire grand bruit . N'avait-on pas là finalement face à nous un homme en gris, austère, sévère, la caricature d'un représentant vieillissant du *vieux monde*, l'archétype dans la forme, *l'hexis*, le langage, du haut fonctionnaire de BERCY *qui veut décider ce qui est bon pour les français sans avoir de compte à rendre à personne*, qui veut limiter et médicaliser les passions ludiques des français tout en les fiscalisant et les contrôlant au maximum ? On peut s'interroger. Pas certain que ce soit avec ce vieux monde qu'*Olga GIVERNET, Christophe BLANCHET et Le Président MACRON*- puissent mettre en œuvre une « belle politique des jeux pour la France », « une politique des jeux nouvelle » qui « libère », responsabilise et ne se contente pas d'interdire, de limiter, de « protéger » ( parfois contre leur gré) les citoyens joueurs.



**« FUMER TUE », « BOIRE TUE », « JOUER TUE », « ROULER TUE » ...les injonctions macabres d'une société hygiéniste et moraliste souhaitée par la doxa (addictologues, psychologues, industrie pharmaceutique...) qui, sous couvert de santé publique, défend en réalité son pouvoir, ses intérêts financiers et souhaite développer de nouveaux marchés**

La table ronde consacrée à la prévention n'a fait hélas, comme nous le redoutions, qu'enfoncer le clou en matière de mesures liberticides aberrantes souhaitée par la doxa et le ministère de la santé. Comme les messages de prévention actuels (« *Pour que le jeu reste un jeu* », « *restez maître du jeu* » qui sont pas mal finalement, pas trop intrusifs mais respectueux de la liberté des joueurs comme l'est le slogan « *consommez avec modération* » pour l'alcool) apparaissent d'après certains comme des injonctions paradoxales il conviendrait, pour cette doxa rigoriste, de renforcer ces messages. C'est pour cette raison que nous sommes intervenus vivement une deuxième fois en séance plénière. Brandissant un paquet de cigarettes pas du tout « neutre » et proposant dans une provocation *pédagogique* « *pourquoi ne pas imaginer messieurs les addictologues un slogan sur chaque ticket de grattage, sur chaque jeu, jouer tue* », ce qui a causé quelques émois dans l'assistance politiquement correct parisienne, trop souvent policée, par posture ou convenance.

Slogan finalement qui serait identique à l'ignoble et macabre « fumez tue » qu'on trouve désormais sur les paquets de clops et qui pousse jusqu'à l'absurde un principe de précaution et de prévention exacerbée, peu respectueux des libertés. Triste symbole d'une société hygiéniste et moraliste qui, s'il était généralisé (*pourquoi pas un « rouler tue » en grosses lettres, inscrit sur toutes les voitures neuves à leur sortie d'usine*) rendrait rapidement la vie quotidienne lugubre et l'ambiance mortifère.

**Assis à côté de Charles Coppolani et à coté de la « vénérable » directrice de l'Observatoire des jeux muette, JM COSTES a déroulé de nouvelles mesures liberticides, agacé que « le joueur ne reconnaisse pas sa maladie »**

JM COSTES, responsable de l'Observatoire des jeux grâce à l'OPA qu'il a réalisé sur cet organisme (créé par un sociologue, le directeur de Marmottan et un psychiatre) n'a fait ensuite qu'enfoncer le clou regrettant que « très peu de joueurs consultent » comme il l'avait fait dans LIBERATION cet été mais sans s'interroger une seconde - le temps d'un doute épistémologique - pour savoir si ce constat de vacuité de la réalité épidémiologique de cette maladie du jeu ne provenait pas tout simplement du fait que les joueurs ne se considèrent pas comme malades et/ou que le jeu n'est pas une maladie. De la même manière que certains ont précisé au cours du colloque que « le jeu pouvait faire basculer dans la précarité » sans se soucier d'inverser les perspectives à savoir que *c'est peut-être parce qu'ils sont dans la précarité que certains se mettent à jouer, parfois à jouer au-dessus de leur (petits) moyens*.

JM Costes souhaite naturellement comme le directeur de l'Arjel baisser le taux de retour aux joueurs (TRJ) (les joueurs apprécieront) mais, rusé, il n'a pas du tout insisté sur ce point. Car chacun sait désormais que JM Costes a un problème avec la méthode scientifique et que son « étude » - visant à prouver par tous les moyens la causalité de l'équation TRJ élevé = addiction accrue - a accouché d'une conclusion qui constitue une escroquerie intellectuelle.

Comme il n'a pu prouver la causalité de cette corrélation, rusé il a conclu son étude par une pirouette intellectuelle qui constitue un mensonge scientifique, une aberration épistémologique. Citons Jean Michel Costes qui à l'époque était secrétaire général de l'Observatoire des jeux et Charles Coppolani son Président (et donc qui avait forcément donné son aval à cette publication et croyez-moi c'est pas facile d'avoir l'aval de Charles Coppolani j'en sais quelque chose) ( ) Voilà la conclusion abracadabrantesque de JM Costes dans son étude « Taux de retour au joueur, addiction et blanchiment » (publication de l'Observatoire des jeux mai 2012.) =

*« La littérature scientifique n'apporte pas de preuves définitives sur le lien existant entre TRJ élevé et addiction, non parce que ce lien est inexistant mais parce que sa mise en évidence est très difficile, voire impossible à démontrer sur le plan méthodologique. L'argument de l'absence de*

démonstration scientifique formelle ne permet pas néanmoins de remettre en cause la possible existence de ce lien. 10

Face à l'absurdité de tels propos, publiés sur le site du Ministère de l'Économie s'il vous plaît, une seule conclusion s'impose : *REDUCTIO AD ABSURDUM* (expression latine à propos d'une personne qui conduit un raisonnement jusqu'à ses plus extrêmes conséquences, y compris absurdes et contradictoires, en allant jusqu'à démontrer la fausseté, voire la ridicule inconsistance, des hypothèses sur lesquelles il repose.)

### **Viré de l'Observatoire des drogues car favorable aux salles de shoot, reconverti dans les jeux**

Le directeur de l'ODJ - pris dans ses contradictions, l'ethnocentrisme des thérapies qu'il propose, (*pour les drogués il faut distribuer dope, crack, seringue, coton, capote dans des salles de shoot(\*) - pour ne pas que les camés tombent malade(!) et attrapent le SIDA -; pour le jeu il faut interdire, fiscaliser, surveiller, identifier, soigner*) sa méconnaissance du fait social et culturel que représentent les pratiques ludiques des français - a naturellement proposé encore plus de mesures liberticides.

**(\*) Sur le scandale (éthique, politique, financier et même thérapeutique...) des salles de shoot et les conséquences dramatiques pour les riverains ; lire en annexe 3 le reportage hallucinant du journaliste Guillaume Poingt (« Salle de shoot : comment l'insécurité ruine les commerçants du nord de Paris » du journaliste Guillaume Poingt, le figaro du 18/9/2018) deux ans après l'ouverture en octobre 2016 de la salle de shoot située dans le 10ème arrondissement et financée par la Mairie de Paris à hauteur de 850 000 euros. Anne Hidalgo préconise l'ouverture d'une deuxième salle de shoot qui serait consacré à l'inhalation du crack !!! Douce France...cher pays de mon enfance....**

Il faudrait pour cet addictologue opportuniste reconverti dans les jeux depuis qu'il s'est fait viré de l'observatoire des drogues par Etienne APAIRE président de la mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie (MILDT) : identifier tous les joueurs (notamment les turfistes et les millions de joueurs de la FDJ) ; surveiller leur comportement; limiter voir interdire les publicités pour les jeux (notamment celles nombreuses de la FDJ), cibler les groupes à risque, instituer une sorte de *police des familles* comme il y a une *police des jeux* ; établir des modèles de prévention primaires notamment dans les écoles ...en attendant d'intervenir dans les maternelles ... et pourquoi ensuite si ce n'est pas suffisant dans les pouponnières pour que nos bambins ne deviennent pas dans 20 ans des clients de la Française des jeux. Mais Costes, le régulateur, les addictologues ne veulent pas seulement surveiller les classes sociales joueuses - des classes dangereuses - qui sont malade du jeu dans le savoir (vu qu'ils ne consultent pas), cette doxa veut aussi mettre la pression sur les opérateurs pour leur imposer « des obligations de résultat ».

On peut comprendre dans ces conditions que - dans ce domaine comme dans d'autres - certains français ont enfilé un gilet pour *reprendre en main leur destin* face à une caste de technocrates qui rêvent d'un contrôle social total des populations à travers une multitude d'impôts punitifs ; à travers une pathologisation de leurs pratiques ludiques, festives et de leurs consommation de produits passion, de produits plaisir (alcool, tabac, jeu) produits qui ne sont *pas toujours bon pour la santé* (mais ça les consommateurs buveurs, fumeurs, joueurs le savent pertinemment) mais qui sont parfois *bon pour le moral*.

----

*Au final ce colloque se déroulant dans un contexte social historique très particulier n'a rien réglé mais était symboliquement important. Tout reste à faire. Les opérateurs notamment doivent s'impliquer fortement pour la suite. Sans eux rien n'est possible. C'est ce qu'a semblé dire Christophe BLANCHET en direction des casinos notamment. Il ne faut pas tout attendre du politique. Il est indispensable, comme nous l'avions énoncé dans un article (9), de bien préparer et ensuite de provoquer des États Généraux du gambling et du e gambling pour - sur plusieurs jours - véritablement travailler de manière critique le détail des multiples dossiers qui concernent l'économie des jeux, la sociologie des jeux, la fiscalité... Les grands groupes casinotiers et les autres opérateurs pourraient financer et organiser la logistique de cette manifestation. Opérateurs, parlementaires, chercheurs, journalistes spécialistes des jeux d'argent ...pourraient participer à la*

construction du programme, à l'organisation intellectuelle des débats, des ateliers... afin que tous les acteurs du champ ludique soient représentés à ces États Généraux et notamment les joueurs. A l'issue de cette manifestation différentes commissions pourraient être constituées porteuses de synthèses, de propositions, de scénarios. Ces commissions seraient ensuite les interlocuteurs des responsables (politique, administration) chargés de mettre en œuvre une politique des jeux nouvelle pour la France. C'est à dire une politique des jeux nationale, ambitieuse, généreuse, solidaire, responsable qui « libère » les énergies, participe au bien commun, simplifie, redonne toute sa place aux joueurs ( qui trancheront si nécessaire et cela mettra tout le monde d'accord) et non une politique liberticide qui médicalise, fiscalise, réglementarise toujours plus ; et non une politique qui se fasse sur le dos des joueurs et qui accable les opérateurs.

----

© jpeorges. martignoni-hutin, janvier 2019, université lumière lyon 2, ISH, Centre Max Weber(CMW), équipe TIPO, Lyon, France.

---

## Notes =

1. Les guillemets sont de rigueur. Il s'agissait plus d'une « journée » que d'un « colloque ». La brièveté des interventions, le format choisi, le choix des intervenants décidé par les organisateurs, l'absence de débats contradictoires notamment sur la question du jeu pathologie, du jeu des mineurs, du TRJ... empêche de qualifier cette journée de « colloque ». Les *Etats Généraux généraux du gambling et du egambling* que nous appelons de nos vœux depuis des mois restent donc à construire

2. Arthur CHEUL, A. Hermouet, V. Szlingier, L. Viannay, Y. Yavanovitch ; ( chargés parlementaires d'olga Givernet ) ; N. Barqi, G. Dumont, K. Loret( chargés parlementaires de Christophe BLANCHET)

3. On entend rarement ( et pour tout dire jamais) les hommes politiques nationaux parler des jeux d'argent et encore moins les Présidents de la République. La classe politique semble avoir un rapport très ethnocentré aux jeux de hasard et d'argent, ce loisir populaire ou toutes les catégories sociales se retrouvent

4. JP Martignoni : « Colloque sur les jeux de hasard et d'argent à l'Assemblée Nationale = *L'Etat et les jeux, l'état du jeu* » ( publié lescasinos.org du 23/11/2018 ) : information et commentaire sur le colloque organisé par Olga GIVERNET (députée de l'Ain) et Christophe BLANCHET (député du Calvados) à l'Assemblée nationale le vendredi 30 novembre 2018 prochain = « 1° version : version provisoire ( 16 novembre 2018 ; 6 pages, 14 notes) 2° version : version définitive , 23/II/2018, 11 pages , 28 notes, plus une annexe = *Question écrite N° : 8721 De M. Christophe Blanchet ( La République en Marche - Calvados ) publiée au JO le : 29/05/2018* (<sup>[1]</sup> Réponse publiée au JO le : 24/07/2018 page : 6627) Cette question écrite reprend 80 % d'un de nos articles.

5. Le compositeur Léonard Le Cloarec, aidé de Bertrand Allagnat et Julien Bonnard, a signé le générique envoutant de cette émission culte diffusée sur France 2 : *Secrets d'histoire* qui met en valeur l'histoire de France, ses personnages , *son patrimoine*. On est donc pas étonné que le Président Macron ait choisi Monsieur Bernes pour s'occuper *du loto du patrimoine*.

6. « La taxe sur le loto du patrimoine rétablie », Stéphane Bern en colère ( ledauphine.com du 18/12/2018

7. JP Martignoni : « La France, le pays des casinos : LA FRANCE POSSEDE UN PATRIMOINE CASINOTIER EXCEPTIONNEL.... QUI POURRAIT ETRE DAVANTAGE VALORISE » ( 5 ) (19 pages, 43 notes, 7 annexes, décembre 2016) article publié sur : lescasinos.org du 30/12/ 2016 ; casino legal France 3/1/2017)

8. La banque de France imprime 20% des billets qui circulent dans la zone euro, elle travaille aussi pour des pays étrangers. L'an passé, elle a

fabriqué deux milliards et demi de billets, sur un site unique à Chamalières, en Auvergne.

9. JP Martignoni : « Pour des États Généraux du gambling » article envoyée aux députés et aux sénateurs » (mars 2018, 6 pages, 6 notes, 3 annexes ) (publié sur casinos.org 22/3/2018, casino légal France du 23/3, Kuzéo - le comparateur des sites de jeux d'argent - du 26/3) Notre proposition d'États Généraux a reçu le soutien de : *Nicolas Dupont Aignan, député de l'Essonne, non inscrit(le 23/3) ; Emilie Cariou, députée de la Meuse, REM(le 23/3)Marie Guévenoux , Député de l'Essonne, REM(le 28/3) ; Emmanuel Maquet , député de la somme, les républicains(le 17/4), ( qui indique qu'il a posé une question orale sur la fiscalité des casinos ( hausse de la CSG) à Gérard Darmanin ministre de l'action et des comptes publics le 21 février 2018) M. Maquet souhaite « une simplification du modèle économique des casinos et une libéralisation du jeu »*

-----  
**ANNEXE 1 / PAGE SUIVANTE**



Groupe Union Centriste Sénat

**Catherine Morin-Desailly, sénatrice de Seine-Maritime**

Présidente de la commission de la Culture, de l'Éducation et de la Communication

Communiqué  
de presse

## **Loto du Patrimoine Catherine Morin-Desailly dénonce un coup bas de l'Assemblée Nationale**

**12 Décembre 2018 - A l'occasion de l'examen en nouvelle lecture du projet de loi de finances pour 2019, l'Assemblée nationale vient de rétablir la taxation du Loto du patrimoine, en supprimant l'exonération introduite dans le texte par le Sénat.**

Cette décision constitue un **mauvais signal adressé aux Français qui se sont massivement mobilisés en faveur du patrimoine** lors de sa première édition, en septembre dernier. Catherine Morin-Desailly, présidente de la commission de la culture du Sénat, rappelle que « l'annonce du prélèvement de taxes sur les recettes du Loto avait alors fait naître une polémique sur leur affectation, avant que le gouvernement s'engage à apporter une somme équivalente au financement de la réhabilitation du patrimoine ».

La convention signée entre la Française des Jeux et la Fondation du patrimoine prévoit que **le dispositif sera reconduit en 2019 et 2020**. Dans ces conditions, comme le souligne la sénatrice de la Seine-Maritime, « **les Français qui sont prêts à faire un don en faveur du patrimoine ne doivent pas être trompés**. J'en appelle aujourd'hui au ministre de la culture pour qu'il fasse en sorte que leur effort ne soit pas détourné de son objet au profit de Bercy au risque de faire échouer une opération portée par Stéphane Bern et saluée de tous ».

--- annexe 2 ----

**Question écrite N° : 8721 De M. Christophe Blanchet ( La République en Marche - Calvados ) publiée au JO le : 29/05/2018 (SEP) Réponse publiée au JO le : 24/07/2018 page : 6627) Ministère interrogé > Économie et finances ; Tête d'analyse > États généraux des jeux d'argent et de hasard ; Analyse > États généraux des jeux d'argent et de hasard - Avenir des jeux - Attractivité.**

### Texte de la question

M. Christophe Blanchet interroge M. le ministre de l'économie et des finances sur l'avenir des jeux d'argent et de hasard. Les jeux d'argent représentent d'une part un fait social et culturel très ancien et un impôt démocratique d'autre part. Leur pratique repose sur des principes des plus démocratiques : le seul volontariat des joueurs et l'égalité des chances de ces derniers. De plus, la finalité originelle des jeux d'argent est humanitaire et vise au développement du bien commun. En effet, le jeu est une manière de récolter de l'argent sans faire appel à l'imposition. C'est ainsi que les révolutionnaires de 1789 ont transformé la loterie royale en loterie nationale et qu'au siècle dernier les jeux ont aidé les gueules cassées ou ont encore servi à lutter contre les calamités agricoles de 1933. Aujourd'hui, les jeux d'argent sont partout sur le territoire et constituent un moteur de l'industrie du loisir. Avec 200 casinos, 250 hippodromes et 25 300 bureaux de tabacs faisant office de points de vente, la France représente 39 % du marché européen à elle seule. Loteries, casinos et hippodromes font partie du patrimoine ludique national et participent au rayonnement la France dans le monde (grands prix, ventes de yearlings). Concernant la filière équine, la France compte le nombre d'équidés le plus élevé au monde et génère pas moins de 180 000 emplois à l'échelle nationale, dont 5 000 dans le Calvados. A fortiori, le tissu ludique poursuit son expansion : il se développe et se diversifie avec l'arrivée des paris sportifs sur internet par exemple. **Malgré l'importance indéniable de ce secteur économique, la manne ludique souffre d'une mauvaise et injuste image. L'exploitation de cette pratique culturelle populaire par des addictologues qui médicalisent cet univers a dévié de leurs objectifs de développement et d'accompagnement.** Ces déviations ont directement mis à mal tout un monde socio-professionnel et donc l'attractivité des territoires ruraux. En sept ans, les casinos ont perdu 24 % de leur volume d'affaire. Il serait souhaitable que l'État revoie sa politique en matière de jeux d'argent et que les joueurs soient partie prenante de l'élaboration de cette politique. Un outil majeur pour structurer la rénovation de la politique des jeux résiderait dans l'établissement d'une nouvelle gouvernance de la filière à partir de l'institution d'états généraux des jeux. Il lui demande ce que le Gouvernement envisage pour cette filière et sa position sur la proposition d'états généraux des jeux en particulier.

### Texte de la réponse :

Les jeux d'argent, et de hasard, ne sont ni un commerce ordinaire, ni un service ordinaire ; dans le respect du principe de subsidiarité, ils font l'objet d'un encadrement strict, au regard des enjeux d'ordre public, de sécurité publique, et de protection de la santé et des mineurs. En effet, conformément à l'article 3 de la loi no 2010-476 du 12 mai 2010, relative à l'ouverture à la concurrence et à la régulation, du secteur des jeux d'argent et de hasard en ligne, la politique de l'État en matière de jeux d'argent, et de hasard, a pour objectif de limiter et d'encadrer l'offre et la consommation des jeux et d'en contrôler l'exploitation afin de prévenir le jeu excessif ou pathologique et protéger les mineurs, assurer l'intégrité, la fiabilité et la transparence des opérations de jeu, prévenir les activités frauduleuses ou criminelles, ainsi que le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme et veiller au développement équilibré des différents types de jeu, afin d'éviter toute déstabilisation économique des filières concernées. Le rapport sur le suivi de la régulation des jeux d'argent et de hasard, présenté par les députés Olga Givernet et Régis Juanico, a fait l'objet d'un débat en février 2018, à l'occasion duquel les rapporteurs ont présenté leurs propositions pour améliorer la régulation du secteur. Enfin, l'article 51 du projet de loi, relatif à la croissance et la transformation des entreprises, habilite le Gouvernement à prendre, par ordonnance, diverses mesures visant à préciser les conditions d'exercice par La Française des Jeux de ses activités et à renforcer les pouvoirs de contrôle de l'État sur l'ensemble du secteur des jeux d'argent et de hasard. La préparation de cette ordonnance s'appuiera sur les conclusions d'une mission gouvernementale sur la régulation de l'ensemble du secteur des jeux d'argent et de hasard. Elle sera l'occasion de faire le point sur les demandes du secteur, qui seront appréciées à la lumière des objectifs de la politique des jeux, fixés par la loi du 12 mai 2010.

**Annexe 3=**  
**« Salle de shoot : comment l'insécurité ruine les commerçants du nord de Paris » par**  
**Guillaume Poingt (le figaro du 18/9/2018)**

REPORTAGE - Deux ans après l'ouverture de la salle de shoot, située dans le 10ème arrondissement de Paris, les commerçants du quartier dénoncent «un préjudice économique». À cause de l'insécurité, certains ont mis la clé sous la porte tandis que d'autres songent à partir.

**Trafics de drogue, bagarres, toxicomanes qui se font des injections en pleine rue**

- «Je suis à deux doigts de déposer le bilan». Pierre\*, un restaurateur d'une trentaine d'années, en a gros sur le cœur. Comme lui, de nombreux commerçants situés dans le quartier de la salle de shoot, près de l'hôpital Lariboisière et de la gare du Nord (Paris 10ème), sont excédés. Trafics de drogue, bagarres, toxicomanes qui se font des injections en pleine rue, vols ou encore menaces font partie de leur quotidien.
- Dans une lettre envoyée fin mai au ministère de la Santé et restée sans réponse, une trentaine de commerçants du quartier dénonçaient des «nuisances quotidiennes» et «un préjudice économique et commercial» engendré par la salle de shoot. Ouverte depuis octobre 2016, cette salle permet aux toxicomanes de faire leurs injections par voies intraveineuses dans de bonnes conditions sanitaires. «On nous a mis cette salle de shoot sans concertation et on se retrouve avec des toxicomanes ingérables. C'est de pire en pire», déplorent les commerçants et les riverains. Ils estiment vivre dans «un quartier sacrifié» et se sentent abandonnés par les pouvoirs publics.
- «On ne peut plus travailler le soir, c'est impossible de mettre des gens en terrasse» Pierre (restaurateur) Passionné par la gastronomie, Pierre a investi toutes ses économies dans son restaurant. Et son affaire marchait bien jusqu'à l'ouverture de la salle de shoot. «Entre 2012 et 2016, mon chiffre d'affaires a augmenté de 300%. Entre 2016 et 2018, il a diminué de 40%», détaille-t-il. Avant de poursuivre: «Nous étions cinq employés et nous ne sommes plus que trois. Je ne me verse plus de salaire depuis deux ans». «Beaucoup de clients nous disent qu'ils ne reviendront plus dans notre restaurant à cause de l'insécurité», détaille Pierre. Il raconte que «des mecs défoncés entrent parfois dans le restaurant pour demander des clopes». Sans compter les bagarres quotidiennes sur le trottoir. «On ne peut plus travailler le soir, c'est impossible de mettre des gens en terrasse», conclut Pierre. La valeur de son restaurant a baissé de 100.000 euros depuis son ouverture.

**«Crachats, seringues par terre, odeur de pisse dans la rue»**

- «Ça n'a jamais été autant le bazar (...) j'ai perdu 30% de mon chiffre d'affaires» Jacques (restaurateur) Un peu plus loin, Jacques\* crie lui aussi son ras-le-bol. «Je suis dans le quartier depuis 1984 et ça n'a jamais été autant le bazar», explique ce restaurateur, fustigeant «les crachats, les seringues par terre et l'odeur de pisse dans la rue». L'ouverture de la salle de shoot lui a fait perdre environ 30% de son chiffre d'affaires. «Certains clients ne reviennent pas car ils ont peur», déplore-t-il. Les nuisances de la salle de shoot se rajoutent à d'autres fléaux. «On a régulièrement des touristes qui se font arracher leur portable en terrasse», explique Jacques. Sans compter les cambriolages. Son restaurant a été «visité» à sept reprises l'an dernier, plusieurs fois par des adolescents marocains sans papiers. «Je ne pense qu'à quitter le quartier mais mon commerce est invendable», poursuit-il. Avant de conclure:

«Qu'Anne Hidalgo ferme la salle de shoot! Ou alors qu'elle la prenne dans son quartier». Les images filmées par le collectif «Riverains Lariboisière Gare du Nord» - des résidents du quartier de la salle de shoot - permettent de se faire une idée de la situation.

**« j'ai souvent des clients en train de manger qui voient des toxicomanes se piquer juste devant la vitrine »**

- «Certaines de mes serveuses veulent partir plus tôt le soir car elles ont peur» Alessandro (gérant d'une pizzeria) L'insécurité du quartier, aggravée par l'ouverture de la salle de shoot, pèse sur l'activité économique de nombreux autres commerçants. «Certaines de mes serveuses veulent partir plus tôt le soir car elles ont peur», explique ainsi Alessandro\*, gérant d'une pizzeria. «Entre les toxicomanes et les migrants c'est de pire en pire. Ils sont en train de flinguer l'arrondissement», poursuit-il. Quant à Kim\*, un restaurateur asiatique, il est obligé de travailler sept jours sur sept pour «joindre les deux bouts» et faire le même chiffre qu'auparavant. «Il est très difficile de travailler le soir, j'ai souvent des clients en train de manger qui voient des toxicomanes se piquer juste devant la vitrine». La livraison de plats à domicile lui permet heureusement de limiter un peu ses pertes financières. À quelques pas de là, Sarah\* tient un magasin de chaussures depuis plus de 30 ans. «C'est la jungle, je n'ai jamais connu Paris dans cet état», déplore-t-elle. Elle raconte qu'il n'est pas rare qu'elle fasse «sortir des clients par une petite porte dérobée quand il y a du trafic devant la boutique».

**«C'est devenu une vraie porcherie.**

- Les professions libérales du quartier ne sont pas non plus épargnées par l'insécurité. Dominique\* est psychiatre et a démarré son activité en 2010. «Nous sommes envahis par les toxicomanes et les dealers», démarre-t-elle. La psychiatre, qui a pourtant longtemps travaillé en Seine-Saint-Denis, dit «avoir la trouille». Son activité tourne au ralenti. «Mes collègues me disent 'on ne peut plus t'envoyer de patients' et la semaine dernière, une patiente m'a dit 'si ça continue je ne viendrai plus, c'est de pire en pire votre quartier'», explique-t-elle. Entre 2016 et 2017, ses recettes ont baissé de plus de 20%. «La mairie du 10ème nous dit que tout va très bien et nous fait passer pour des vieux cons de droite ou d'extrême droite», conclut-elle, fataliste. Non loin de là, une avocate spécialisée en droit international - qui travaille dans le quartier depuis 1996 - explique avoir vu sa rue se dégrader au fil du temps. «C'est devenu une vraie porcherie. Je ne reçois plus mes clients étrangers ici mais à mon cabinet de Nice», raconte-t-elle.

**Bientôt une autre salle de shoot à Paris dédiée à l'inhalation de crack !!!**

- «Je suis obligée de mettre en vente cette épicerie (...) J'ai perdu beaucoup de clientèle depuis que la salle de shoot a été ouverte» La gérante de l'épicerie dans une lettre Désespérés et effrayés, certains commerçants quittent tout simplement le quartier. C'est le cas de la gérante de l'épicerie, qui a mis son commerce en vente. Elle explique sa décision dans une lettre du 15 mai 2018. «J'ai perdu beaucoup de clientèle depuis que la salle de shoot a été ouverte», détaille-t-elle. Avant de poursuivre: «J'ai été obligée d'installer des grillages pour protéger les fruits et les légumes à l'extérieur parce que les drogués me les volent». Elle décrit des scènes d'une grande violence qui l'ont poussée à partir: «Il y a souvent des bagarres entre les drogués qui rentrent parfois dans mon épicerie pour se battre et même avec des couteaux». La gérante de l'épicerie conclut: «Je souffre de tellement d'embêtements que je ne peux plus garder ce commerce».



- Pour rappel, la mairie de Paris préconise l'ouverture de trois autres salles de shoot dans la capitale et sa proche banlieue: une dans le quartier des Halles, une deuxième dans le nord de Paris qui serait dédiée à l'inhalation de crack et une en Seine-Saint-Denis. (...)

-----

© jpgeorges. martignoni-hutin, janvier 2019, université lumière lyon 2, ISH, Centre Max Weber(CMW), équipe TIPO, Lyon, France.

---